

# Séance 1 : Analyse des obstacles et des dynamiques de pouvoir

<b>Objectifs d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Comprendre le concept des obstacles à l'inclusion des personnes en situation de handicap : obstacles environnementaux (accès), obstacles institutionnels et obstacles comportementaux.</li><li>• Être capable de repérer différents obstacles, p. ex. à la SDSR.</li><li>• Être en mesure de transposer les principes de l'analyse des obstacles à d'autres secteurs.</li><li>• Comprendre le lien entre l'analyse des obstacles et l'analyse des dynamiques de pouvoir.</li></ul>
<b>Messages clés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ce sont les <b>obstacles</b> et les <b>dynamiques de pouvoir</b> – et non la déficience – qui entraînent l'exclusion des personnes en situation de handicap.</li><li>• Comme plusieurs obstacles peuvent se recouper, une analyse fine est nécessaire pour bien les cerner et les éliminer.</li></ul>
<b>Notes à la personne responsable de l'animation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Assurez-vous de bien comprendre les obstacles et les quatre formes de pouvoir avant de donner la séance.</li><li>• Soyez prêt·e à poser plusieurs questions (avec bienveillance) lorsque les participant·es nomment des obstacles pour les aider à bien en comprendre les nuances.</li><li>• Préparez des exemples concrets d'obstacles propres à certains secteurs, en soulignant leur lien avec les dynamiques de pouvoir.</li><li>• Créez un tableau blanc (sur Mural ou sur Zoom) avec trois représentations de « murs de briques », chacune illustrant un type d'obstacle. Accompagnez chaque mur d'une brève explication, en vue d'un travail en sous-groupes. Assurez-vous que les paramètres techniques des salles de sous-groupes donnent aux participant·es un accès complet, incluant la possibilité de modifier le contenu.</li></ul>
<b>Durée</b>	90 minutes
<b>Activités</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Analyse des obstacles<ul style="list-style-type: none"><li>• Explication générale des obstacles environnementaux (accès), institutionnels et comportementaux à l'inclusion des personnes en situation de handicap (10 min).</li></ul></li></ol>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail en sous-groupes : Identification des obstacles rencontrés par les femmes en situation de handicap dans l'accès à des services de SDSR de qualité (30 min).</li> <li>• Discussion sur les résultats du travail en sous-groupes (15 min).</li> </ul> <p>2. Analyse des dynamiques de pouvoir.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappel des 4 formes de pouvoir.</li> <li>• Travail en sous-groupes : les 4 formes de pouvoir en SDSR (15 min).</li> <li>• Discussion sur les résultats du travail en sous-groupes et liens avec les obstacles (10 min).</li> </ul>
<b>Ressources</b>	Présentation PowerPoint (animation); guide d'accompagnement (participant-es).
<b>Technologie</b>	Présentation PowerPoint; Zoom Whiteboard ou Mural.

## Activité 1 – Analyse des obstacles

---

### Description

Cette séance porte sur les principaux éléments de l'analyse des obstacles et des dynamiques de pouvoir, sur leur interrelation, ainsi que sur leur influence sur l'inclusion ou l'exclusion de différentes personnes en situation de handicap. L'analyse des obstacles et l'analyse des dynamiques de pouvoir sont les deux outils essentiels d'une démarche d'inclusion. Plus ces analyses sont détaillées et approfondies, plus les participant-es (et leurs organisations) comprennent clairement les mesures à prendre pour éliminer les obstacles et parvenir à l'inclusion.

### Processus

1. Fournissez aux participant-es les renseignements généraux suivants sur la notion d'obstacle, pour mieux situer cette idée dans le cadre du modèle du handicap fondé sur les droits de la personne, aussi appelé modèle social.

Plusieurs personnes pensent que le handicap se définit uniquement par le fait d'avoir une déficience. Or, cette vision est incomplète. Le concept d'obstacle, largement utilisé par celles et ceux qui défendent les droits des personnes en situation de handicap, met en lumière que ce n'est pas la déficience en soi qui crée le handicap, mais bien les **obstacles environnementaux (accès), institutionnels et comportementaux** qui limitent la pleine participation des personnes à la vie en société. L'analyse des obstacles s'inscrit donc dans une approche fondée sur les droits, qui vise à identifier les barrières qui entravent la réalisation des droits des personnes, et à les éliminer. Cela passe par un travail de transformation des mentalités, des comportements, des politiques et des lois, dans le but de rééquilibrer les dynamiques de pouvoir et de mieux répartir les ressources au sein de la collectivité, pour le bien de toutes et tous.

La reconnaissance de ces obstacles permet aussi de mieux cerner les difficultés vécues par les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les femmes et d'autres groupes marginalisés. Elle aide à comprendre comment ces obstacles peuvent se renforcer les uns les autres et produire des effets cumulatifs lorsque différentes identités se croisent.

Les **obstacles environnementaux (accès)** limitent ou empêchent la participation d'une personne à la vie sociale, politique, professionnelle et récréative, de même que son accès aux infrastructures et aux services. Cette catégorie d'obstacles compte également les **obstacles à la communication et à l'information**, notamment les systèmes de communication inaccessibles, qui limitent l'accès des personnes en situation de handicap à l'information et aux connaissances.

Les **obstacles institutionnels** comprennent les lois, les politiques, les stratégies et les pratiques ancrées dans les institutions qui, de façon systémique, désavantagent certains groupes et limitent leur pleine participation. Ces politiques et procédures institutionnelles sont fortement influencées par les normes sociales.

Les **obstacles comportementaux** prennent la forme d'attitudes négatives et de stéréotypes qui persistent dans la société. Ils sont souvent enracinés dans des croyances culturelles ou religieuses, dans l'ignorance, les préjugés, la stigmatisation ou d'autres formes de biais. Ces obstacles contribuent à une répartition inégale du pouvoir, à la discrimination (dont la surprotection) et à l'exclusion. L'entourage d'une personne en situation de handicap peut aussi subir une « discrimination par association ». Ces obstacles sont étroitement liés aux autres types d'obstacles, en particulier les obstacles institutionnels, puisque les politiques, les lois, les règlements et les pratiques sont conçus par des personnes influencées par les normes sociales et leurs propres biais. **Il est donc essentiel de reconnaître et d'aborder les obstacles comportementaux pour assurer une inclusion réelle et significative des personnes en situation de handicap dans tous les programmes.**

2. Expliquez aux participant-es qu'ils travailleront en petits groupes pour réaliser un exercice portant sur l'analyse des obstacles dans le contexte de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Chaque groupe se penchera sur un type d'obstacle précis et devra répondre à la question suivante :

« **Quels obstacles \_\_\_\_\_ limitent l'accès aux services de SDSR pour les personnes en situation de handicap?** »

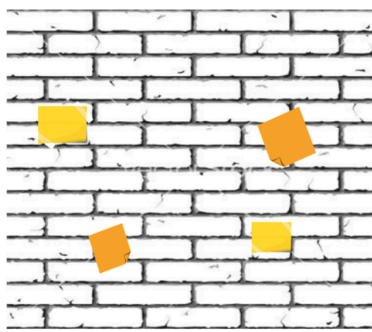
Rappelez-leur d'adopter une approche intersectionnelle, par exemple, en tenant compte des adolescent-es, des jeunes femmes et des jeunes hommes, des personnes non binaires ou transgenres en situation de handicap, et de différents types de déficience.

- Partagez le lien vers les salles de discussion en sous-groupes ainsi que l'accès à l'outil collaboratif (Mural ou Zoom Whiteboard). Dites au groupe que les définitions des différents types d'obstacles y seront affichées à titre de rappel.

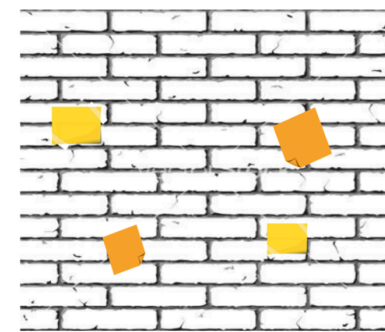
**Obstacles à l'accès**



**Obstacles institutionnels**



**Obstacles comportementaux**



- Divisez le groupe en trois sous-groupes et attribuez-leur une salle de discussion dotée d'un « mur de briques ».
  - Sous-groupe 1** : rendez-vous sur le mur intitulé **Obstacles environnementaux (accès)**. Prenez une « note autocollante », écrivez-y UN SEUL obstacle à l'accès (environnemental), puis collez-le sur une brique. Décrivez l'obstacle de façon précise et détaillée. Ajoutez autant de notes que nécessaire : une note par obstacle concret et précis. N'oubliez pas de tenir compte de facteurs intersectionnels et de différentes déficiences. Imaginez tout le parcours de la personne, depuis le moment où elle quitte son domicile jusqu'à ce qu'elle quitte le point de service.
  - Sous-groupe 2** : rendez-vous sur le mur intitulé **Obstacles institutionnels**. Prenez une « note autocollante », écrivez-y UN SEUL obstacle institutionnel, puis collez-le sur une brique. Décrivez l'obstacle de façon précise et détaillée. Ajoutez autant de notes que nécessaire : une note par obstacle concret et précis. N'oubliez pas de tenir compte de facteurs intersectionnels et de différentes déficiences.

- **Sous-groupe 3** : rendez-vous sur le mur intitulé **Obstacles comportementaux**. Prenez une « note autocollante », écrivez-y UN SEUL obstacle comportemental, puis collez-le sur une brique. Décrivez l'obstacle de façon précise et détaillée. Ajoutez autant de notes que nécessaire : une note par obstacle concret et précis. N'oubliez pas de tenir compte de facteurs intersectionnels et de différentes déficiences.

**Soulignez ces points aux participant-es :**

- Souvent, il n'est pas facile de classer un obstacle dans une seule des trois catégories.
- Si vous hésitez à savoir si un obstacle correspond vraiment à « votre » catégorie ou à une autre, ce n'est pas grave. Écrivez-le quand même sur une note. On en discutera plus tard en grand groupe.

5. Dites aux sous-groupes qu'ils disposent de 30 minutes pour identifier le plus grand nombre possible d'obstacles.
6. Après 30 minutes, ramenez tout le monde en grand groupe et invitez chaque sous-groupe à présenter son mur avec les obstacles identifiés.
  - Discutez ensemble des doutes sur la catégorie de l'obstacle.
  - Assurez-vous que les obstacles sont très précis et concrets, et proposez des reformulations s'ils ne le sont pas suffisamment.
  - Assurez-vous qu'une diversité de facteurs intersectionnels a été prise en compte.

## Activité 2 – Analyse des dynamiques de pouvoir

---

### Description

Dans le travail sur l'égalité des genres, l'analyse des dynamiques de pouvoir est un outil souvent utilisé. Vous y avez peut-être déjà été exposé-e dans le cadre de votre travail ou de formations sur le genre. Les dynamiques de pouvoir jouent aussi un rôle important en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap au sein des communautés, et elles sont particulièrement pertinentes lorsqu'on adopte une perspective intersectionnelle.

### Processus

1. Expliquez aux participant-es que les dynamiques de pouvoir sont étroitement liées aux obstacles, car elles se reflètent dans les attitudes et les comportements envers les personnes en situation de handicap. L'analyse des dynamiques de pouvoir devrait donc aller de pair avec l'analyse des obstacles.

2. Présentez les 4 formes de pouvoirs à l'aide de la présentation PowerPoint (**diapositive 17**).
3. Demandez aux participant-es quel est le lien entre l'analyse des dynamiques de pouvoir et les modèles du handicap. Laissez-leur quelques minutes pour réfléchir. Comparez leurs réponses à l'explication (**diapositive 19**).

Soulignez qu'il est très important de tenir compte des dynamiques de pouvoir tout au long du cycle du projet, en parallèle de l'analyse des obstacles : lors de l'analyse de la situation, de la conception et de la mise en œuvre de projets inclusifs des personnes en situation de handicap, ainsi que dans les processus de SÉRA.

4. Présentez le scénario de la **diapositive 20** et demandez au groupe de repérer les obstacles et les formes de pouvoir en jeu.
5. Présentez la réponse.

En adaptant la formation, de nombreux efforts ont été consacrés aux questions d'accessibilité.	Obstacles environnementaux (accès).	
Dans plusieurs activités de groupe, la participation des adolescent-es en situation de handicap est demeurée limitée		Le pouvoir d'agir
Ceux-ci n'avaient pas assez confiance en eux pour exprimer leurs opinions ou partager leur expérience.		Le pouvoir intérieur et le pouvoir d'agir
Les jeunes qui n'étaient pas en situation de handicap n'avaient pas la maturité ou la sensibilité nécessaire pour aller à leur rencontre et prendre le temps de s'intéresser à eux.	Obstacles comportementaux	
Les adolescent-es sans handicap étaient plus nombreux et en position dominante lorsqu'il fallait atteindre un consensus et prendre des décisions.		Le pouvoir sur

6. Invitez le groupe à suggérer comment la formation aurait pu être mieux préparée, puis discutez ensemble des pistes proposées. Présentez la solution décrite sur la **diapositive 21**.
7. Dites au groupe que le guide d'accompagnement contient un tableau avec des exemples détaillés d'obstacles et de dynamiques de pouvoir liés à la SDR.